

ANPA - ASSOCIATION POUR LA NOTORIÉTÉ ET LA PROMOTION DES ARTISTES

CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES



THE ART DAY

ENFANTS DE LA CULTURE, LE JOUR DE L'ART EST ARRIVÉ

ANPA - 115 rue Vendôme 69006 LYON - www.asso-anpa.fr

anpa.artday@yahoo.fr / anpa.contact@gmail.com

Organiser un concours d'arts plastiques intitulé *The Art Day* dans la ville de Lyon en collaboration avec la fondation BULLUKIAN, la Galerie PONS et l'association des élèves avocats afin de mettre en avant des talents locaux.

The Art Day, c'est créer un espace pour les artistes et les partenaires fondé sur la notoriété et la crédibilité d'un évènement simple et efficace.

Le Lauréat de ce concours se verra offrir deux semaines d'exposition individuelles dans la galerie partenaire du concours, la galerie PONS (<http://www.tableaux-pons.com>).

Le concours se déroulera en deux phases (une présélection et une finale) dans deux lieux notoires : l'espace RICARD et la Fondation BULLUKIAN à Lyon.

L'ANPA souhaite également associer son nom et celui de ses partenaires à une cause caritative en reversant la moitié des frais d'inscriptions à l'association « l'enfant bleu », laquelle œuvre pour la défense de l'enfance et tout particulièrement les enfants victimes de maltraitance (<http://www.enfantbleu.org/>)

Sans oublier l'action positive et l'étroite collaboration avec l'association des élèves avocats de la région Rhône Alpes et le barreau de Lyon.

The Art Day : Un concours honorifique et ambitieux pour les artistes et ses partenaires.

**CHANTAL et
PATRICK PONS**
Marchands de tableaux





SOMMAIRE



NOTRE AMBITION | 3

QUI SOMMES-NOUS ? | 7

PRESENTATION DU PROJET CULTUREL | 9

Le concept
Le déroulement
Un concours, une cause utile
Le coup de coeur du barreau

LES PARTENAIRES | 14

L'ANPA est une association qui a pour objet de promouvoir l'ensemble de ses artistes membres au moyen de :

- son réseau autour du marché de l'art et ses nombreux partenaires
- ses nombreuses expositions collectives
- son site internet : www.asso-anpa.fr (68 000 visites en deux ans)
- son assistance juridique

L'ANPA est une association loi 1901 avec une équipe dirigeante bénévole aux compétences plurielles : avocats, juristes, managers communication, artistes, étudiants et autres personnes, toutes sensibles à la création artistique.

Notre objectif est de permettre à des artistes talentueux de s'émanciper professionnellement, notamment en les rapprochant des interlocuteurs du marché de l'art et en mettant leur œuvre en avant grâce à nos outils de communication, nos moyens techniques, humains et financiers.

Dans cette optique, l'ANPA organise un concours d'arts plastiques en collaboration avec la fondation BULLUKIAN, la galerie PONS, la fondation RICARD et l'association des élèves avocats afin de promouvoir de jeunes talents locaux.



association
pour la notoriété
et la promotion des **artistes**

Le concept



Ce concours a pour but, au terme d'un événement exceptionnel, de promouvoir un jeune artiste dont le talent sera alors reconnu par les professionnels du marché de l'art et d'autres personnes toutes aussi initiées à l'art plastique.

Les participants devront défendre leur projet artistique et leurs travaux devant un jury d'exception.

Le vainqueur, désigné par ce jury, obtiendra un prix honorifique et, pour récompense, aura la chance d'exposer pendant deux semaines ses œuvres dans la galerie partenaire officiel du Concours, la galerie PONS.

Le concours aura lieu en juin / juillet 2011 et sera renouvelé chaque année.

Le déroulement

Etape 1 : Les inscriptions

Les artistes souhaitant s'inscrire au concours *The ART DAY* devront s'inscrire via le site internet de l'ANPA : www.asso-anpa.fr. Chaque artiste pourra télécharger librement le formulaire d'inscription pour s'inscrire au concours et le renvoyer à l'adresse du siège social de l'association.

Le concours est à titre individuel. Les participations collectives ne sont pas permises.

Les participants devront s'acquitter de frais de participations s'élevant à 10 euros par personne.

Un règlement général de participation sera établi par l'ANPA et régira toutes les questions d'organisation, de logistique et de responsabilité.

Etape 2 : La sélection des finalistes

La fondation RICARD, laquelle mettra à disposition gratuitement le 27 juin 2011 de 08h00 à 17h00 ses locaux situés sis 20 place Louis Pradel 69001 Lyon pour la présélection des candidats finalistes.

Cette première sélection sera effectuée par un jury composé de trois personnalités:

- un représentant de la galerie partenaire
- la directrice artistique de l'ANPA
- et une autres personnalité ayant une compétence et une notoriété reconnues sur le marché de l'art (professeurs, galeristes, critiques d'art, commissaires priseur)

Après avoir reçu une convocation pour se présenter devant le jury, le candidat devra alors présenter une ou plusieurs œuvres (et/ou présenter un pressbook) et évoquer son projet artistique.

Cette sélection s'effectuera en salle isolée ; le public ne sera pas convié lors de cette étape.

Le jury devra alors évaluer le potentiel du candidat ; sur ce point, le jury attribuera des notes comprises entre 0 et 10 en fonction de critères déterminés à l'avance par les organisateurs :

- la technique
- l'originalité
- la crédibilité du projet artistique
- et tout autre critère pertinent permettant d'évaluer le potentiel artistique du candidat

Les 20 meilleurs candidats seront retenus pour participer à la finale du Concours.

Aucune thématique n'est imposée aux candidats : c'est véritablement l'artiste, son univers et son talent qui seront récompensés.

La finale

La finale, organisée le jeudi 7 juillet 2011, se présentera sous la forme d'une soirée exceptionnelle au sein de la fondation BULLUKIAN au cours de laquelle seront invités notamment :

- le réseau de l'ANPA
- le réseau universitaire
- le réseau de la galerie partenaire
- et bien évidemment de nombreuses personnalités lyonnaises

Au cours de cette soirée, chacun des artistes finalistes exposera une œuvre de son choix.

Au cours de cette manifestation originale, le jury, alors agrandi à 9 personnes, votera pour le gagnant du concours après avoir étudié chacune des œuvres présentées par les artistes finalistes.

Attention : les artistes n'auront plus le droit d'intervenir pour expliquer leur projet artistique et seront jugées sur l'œuvre alors exposée.

Les membres du jury :

- Patrick Pons, Galeriste Professionnel
- Brigitte Armet Maman, Directrice artistique de l'ANPA
- Edouard Treppoz, professeur droit et marché de l'art à l'université Lyon III
- Philippe Bordes, professeur d'histoire de l'art à l'université Lyon II
- Maître Conan-Fillatre, Commissaire-Preneur
- Maître Catherine Beautheac, avocat au barreau de Lyon et responsable culture au barreau de Lyon
- Maximilien DURAND, Conservateur du Musée des Tissus et du Musée des Arts Décoratifs
- Fanny Robin, responsable culture de la fondation BULLUKIAN

Un seul gagnant sera désigné et les membres du jury procéderont à la remise du prix.

Cette finale se conclura par un cocktail réservé aux invités, au jury et aux artistes ayant participé à la finale.

L'exposition du vainqueur dans la galerie partenaire officiel du concours

Le vainqueur aura l'honneur d'exposer son travail pendant deux semaines au sein de la galerie PONS.

Le vernissage sera organisé par l'ANPA et la galerie PONS pour l'inauguration de cette exposition.

Un concours, une cause utile

L'ANPA souhaite promouvoir et aider une cause caritative via l'organisation du concours *The Art Day*.

L'ANPA a décidé de s'associer à l'enfant bleu afin de participer à la défense des enfants maltraités. Dans ce cadre, l'ANPA s'engage à reverser la moitié des frais de participation à l'ONG sélectionnée.

Pour un participant, 5 euros seront automatiquement reversés à une mission humanitaire.

Plus de la moitié des soutiens financiers effectués par les entreprises partenaires seront également reversés à l'enfant bleu.

L'ENFANT BLEU : c'est quoi ?

L'ENFANT BLEU - enfance maltraitée a pour objet l'aide à l'enfance maltraitée et aux adultes ayant subi des mauvais traitements dans leur enfance.

L'ENFANT BLEU à Lyon, est une association qui a ouvert ses portes en 1995 et dont le périmètre d'action s'étend dans tout le département du Rhône. En France, près de 100.000 enfants en danger sont signalés chaque année. La maltraitance survient le plus souvent dans le cadre familial et touche tous les milieux sociaux. Le plus jeune des patients n'a que 13 mois.

Le Président, Jean-Michel ABOU, et son équipe, ont deux missions principales:

- Apporter de l'aide aux victimes de maltraitance:

Aide juridique avec 3 avocats et 1 juriste

Les victimes ont des droits. Les avocats sont là pour les faire valoir.

Soutien psychologique avec 5 psychologues cliniciennes

Les traumatismes subis ont de lourdes répercussions. Les psychologues assurent un suivi thérapeutique et aident les victimes à se reconstruire aussi longtemps que nécessaire

- Développer des actions de sensibilisation:

Prévention au sein des établissements scolaires, pour apporter aux enfants des éléments les amenant à se protéger.

Formation des professionnels et futurs professionnels de l'enfance, pour apprendre à déceler les premiers signes de maltraitance.

Pour correspondre au plus juste aux différentes situations et apporter de véritables solutions, l'association fait le choix de la pluridisciplinarité, faisant travailler ensemble avocats, juriste et psychologues.

Le coup de coeur du Barreau

Le Barreau de Lyon a souhaité s'associer à cet événement prometteur de la vie culturelle lyonnaise qu'est *The Art Day*.

En marge du prix principal, remis lors de la finale du 7 juillet, le Barreau de Lyon a ainsi souhaité récompenser un second lauréat en lui remettant un prix spécial, *Le coup de coeur du Barreau*. Ce prix prendra la forme de deux semaines d'exposition au sein du Nouveau Palais de Justice de Lyon.

Les avocats lyonnais y organisent en effet les expositions dites de la «Parlotte». Quatre à cinq fois par an, ils offrent à ce lieu une dimension nouvelle, propice à la discussion et à l'échange, mais aussi à la rêverie, à la contemplation, en d'autres termes... à l'évasion.

En outre, le Barreau de Lyon a été naturellement séduit par l'idée d'une rencontre entre des gens provenant d'univers différents : artistes, galeries, universitaires, avocats, association, etc. Cette démarche correspond en effet aux efforts déployés par le Barreau pour créer des liens entre des acteurs de la Cité qui ne se parlent que trop rarement. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il co-organise *Les Rencontres Droit Justice et Cinéma*, participe à la Biennale d'Art Contemporain, à *Quai du Polar* et à bien d'autres événements culturels de la Cité.

L'espace RICARD www.fondation-entreprise-ricard.com

La Fondation d'entreprise Ricard soutient l'art contemporain et la jeune création française. Elle organise des conférences et expositions de jeunes artistes.

Elle est active sur Lyon à travers son « Espace » situé au 20 place Louis Pradel dans le 1er arrondissement de Lyon, permettant ainsi de nombreuses expositions d'artistes locaux.

Pour les contacter : Mlle Cindy Balsalobre - 04 72 07 34 34

La fondation BULLUKIAN www.bullukian.com

Napoléon Bullukian, né à Malatia en Arménie, rescapé du génocide de 1915, s'installe à Lyon entre les deux guerres. Bâisseur, industriel et mécène, ce Français d'origine arménienne se distingue à Lyon par sa remarquable ascension sociale. Il décède le 12 avril 1984. Sa mémoire et son œuvre demeurent puisque, conformément à ses vœux et grâce à un important legs à la Fondation de France, une fondation portant son nom a vu le jour en 1986.

La Fondation Léa et Napoléon Bullukian, reconnue d'utilité publique depuis 2003, poursuit les actions de son fondateur dans les trois domaines qui lui tenaient à cœur : la Science, l'Art et l'Arménie.

La Fondation a en effet trois missions : encourager la recherche médicale et en particulier sur le cancer, encourager la création artistique et participer aux œuvres de bienfaisance en faveur de la communauté arménienne.

Pour les contacter : Mlle Fanny Robin - fanny.robin@bullukian.com

LA GALERIE PONS www.tableaux-pons.com

Passionnés de peinture, Chantal et Patrick PONS vous accueillent dans leur galerie en plein cœur de Lyon.

Spécialisés dans la peinture ancienne, ils enrichissent aujourd'hui leur sélection d'œuvres d'art par des expositions d'artistes contemporains.

Dans ce lieu de couleur et de chaleur, les tableaux s'accrochent et se succèdent avec force et émotion pour stimuler le regard du visiteur et l'étonner sans cesse.

Une adresse originale que vous pouvez découvrir sur la toile ou sur place.

Lionel Delfourne Designer(s) www.lioneldelfourne.com

Ce pluriel n'a rien d'anodin, car sa production s'ancre dans tous les environnements de la création artistique. Diplômé de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon, il a exploré des univers aussi variés que la conception d'objets, l'aménagement d'espaces (urbain, intérieur ou scénographique), le graphisme et l'installation artistique. Aujourd'hui, il se spécialise dans le graphisme sous toutes ses formes et il y conçoit un design cohérent, où s'expriment poésie et sensibilité.

Pour le contacter : lioneldelfourne@hotmail.fr

L'ATELIER 14 www.ateliers14.com**L'ADEA et Le barreau de Lyon** www.barreaulyon.com

